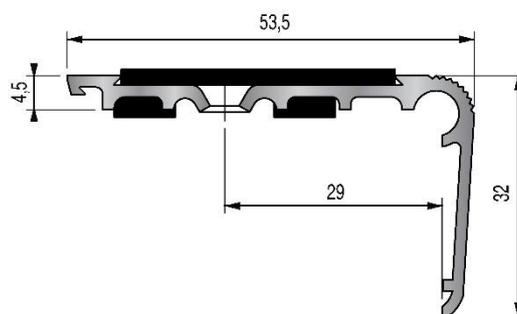


FT054 – Nez de marche évolutif pose encastrée 1C



Modèle 1C percé + adhésif butyle

Descriptif

Profilé pour nez de marche, destinés à recevoir une bande antidérapante de laize 36 mm.

Sécurise les escaliers en réduisant les risques de glissade.

Protège et rénove les supports.

Fixation : auto-adhésif et à visser.

Pose encastrée : le nez de marche se pose avant le revêtement.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur, selon la bande antidérapante choisie

Trafic tertiaire

Matières

- Alliage d'aluminium anodisé (nuance 6060 T5)
- Adhésif butyle noir

Références

Modèle	Matière et finition	Fixation	Bande antidérapante	Longueur	Référence
1C percé + adhésif butyle	Alu anodisé naturel	Auto-adhésif et à visser	Livré sans bande	3,00 m	28 01 11

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	
Perçage	Les profilés sont percés de 16 trous. Entraxe 190 mm 1 ^{er} trou à 75 mm

Mise en œuvre

- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous sur la marche et percer.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Préchauffer le support à une température de +20°C à +40°C.
Attention : ne pas chauffer directement le profilé ou l'adhésif.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Insérer les chevilles.
- Ôter le film de protection des adhésifs sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé sur la marche en vérifiant qu'il soit en appui sur la contremarche.
- Retirer progressivement les films de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Une fois les films entièrement retirés, maroufler fermement sur toute la longueur du profilé.
- Visser le profilé.
- Poser ensuite, sans l'étirer, la bande antidérapante auto-adhésive dans la rainure prévue à cet effet, puis maroufler sur toute la longueur.
- Poser le revêtement de sol en butée du profilé.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

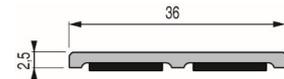
VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



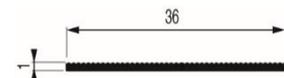
Bande antidérapante 1B :

- Largeur 36 mm
- PVC adhésivé butyle
- Rouleau de 15,30 m
- Coloris anthracite
- Voir FT n°126



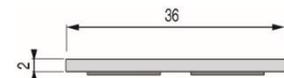
Bande antidérapante 2B :

- Largeur 36 mm
- Carbo adhésivé
- Rouleau de 3,05 m ou 15,30 m
- Coloris anthracite
- Voir FT n°093



Bande antidérapante 3B :

- Largeur 36 mm
- PU adhésivé butyle
- Rouleau de 3,05 m ou 15,30 m
- Coloris noir ou gris
- Voir FT n°127



Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3.5 x 30 mm
- Boite de 200 vis
- Réf. 39 19 000



Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03